

UNSA



Elise Dinnat
Secrétaire Second degré

Tel : 06.92.63.36.91

Willy LEGROS

Lycée/Collège

06 92 24 44 92

N° 07 – 22 novembre 2024

Tous nos flashes sont visibles sur le site
académique du **SE UNSA** [ici](#)

974@se-unsas.org

Mon info Prof de lycée-collège

Consultez régulièrement le site du syndicat : [ICI](#) les circulaires rectores, les parutions importantes au BO et au JO , l'actualité juridique, l'actualité sur les retraites etc....

[Je consulte le B.O.](#)

Sommaire

- 1 – Calendriers
- 2 – Mobilités
- 3 – 5 décembre
- 4 – Mobilité durable
- 5 - PPMS : Qui ? Quoi ? Quand ? Comment ?
- 6 – Vous rencontrer - HMIS
- 7 - Elections Conseil syndical – Votes RAN RAL

1 – Calendriers scolaires

Les calendriers scolaires des années 24-25 et 25-26 [sont disponibles ici](#)

2 – Mobilités

Mouvement inter RS 2025, ça continue !

Pour rappel :

Le Calendrier :

- **6 au 27 novembre 12h (heure métropole) : saisie des vœux SIAM**
- 28 novembre : date limite de dépôt de demande au titre du handicap
- **6 décembre : date limite de dépôt des demandes accompagnés des pièces justificatives**

- **9 au 17 janvier 2025 : vérification des barèmes et demandes de modification**
- 7 février : date limite de de demande tardive et annulation
- **12 mars : résultats**

Il y a la possibilité de participer au mouvement général **et** également au mouvement spécifiques SPEN/POP.

Les demandes formulées au titre du handicap se font via [Colibris](#) entre le 6 et le 27 novembre 2024.

3 – Toutes les limites ont été franchies : le SE-Unsa appelle à la grève le 5 décembre !

Dégradation de nos conditions de travail et de vie, humiliation de nos métiers, la coupe est pleine. Face aux annonces inacceptables du ministre de la Fonction publique en matière de santé et de salaire, face à l'absence totale de soutien de la ministre Genetet, **le SE-Unsa appelle à la grève le 5 décembre.** Il exige respect des métiers et des personnels du Service public et par conséquent respect des usagers, dont nos élèves !

Lors de l'audience du 7 novembre 2024, le ministre Guillaume Kasbarian n'a pas répondu à la plupart des propositions et revendications portées par les organisations syndicales. Nous demandons que le ministre renonce :

- aux 3 jours de carence dans la fonction publique,
- à la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie,
- au non-versement de la Gipa.

Contre les 3 jours de carence et pour une hausse de nos rémunérations, on signe et on fait signer la pétition UNSA : [Je signe !](#)

Et concrètement, on perd combien ? Pour calculer votre perte de salaire en cas d'application de ces mesures, remplissez notre simulateur : [Je fais le calcul](#)

Localement, nous serions sur deux points de rassemblement le jeudi 5 décembre : un dans le Nord devant la Préfecture et un autre dans le Sud, devant la sous-préfecture.

Les dernières modalités sont en cours de finalisation.

4 - Mobilité durable

Qui peut y prétendre ? Quelles sont les conditions ? Quel est le montant ?

Quels sont les démarches pour le demander ?

Toutes les informations [à lire ici](#)

5 - PPMS : Qui ? Quoi ? Quand ? Comment ?

La loi 2021-1716 du 21 décembre 2021 a notamment ajouté l'article L411-4 au code de l'éducation.

Cet article indique le rôle de chacun dans l'élaboration du Plan Particulier de Mise en sécurité (PPMS) : autorité académique, commune (ou EPCI), personnels compétents en matière de sécurité et directeur d'école.

L'Autonome de Solidarité Laïque a rédigé un dossier sur le sujet, dossier confirmant notre analyse d'ailleurs.

[Lire le dossier de l'ASL](#)

6 - Le SE-Unsa 974 à votre rencontre dans votre établissement

Les représentant.e.s du personnel du SE-Unsa 974 sont disponibles toute l'année pour vous renseigner dans votre établissement. Les Heures mensuelles d'information syndicale sont de droit. **Elles sont ouvertes à l'ensemble des enseignants, syndiqués ou non, CPE, AED, AESh, PsyEn.. quel que soit leur poste ou fonction.** Les collègues sont là en tant que personnels d'enseignement, d'éducation et d'accompagnement,

[Demander la visite du SE-UNSA](#)

7 – Elections conseillers syndicaux - Vote des rapports d'activité SE-Unsa

C'est parti ! **Les votes, électroniques et par correspondances, pour élire tes conseillers académiques, vote pour les rapports d'activité : national, départemental et académique sont ouverts jusqu'au 13 décembre 8h00.**

Tu as reçu un rappel par MAIL avec un lien UNIQUE pour accéder aux votes. Si tu as des difficultés pour voter, n'hésite pas à nous contacter.

*Intitulé du mail pour le retrouver : "Balotilo - Elections conseils syndicaux - Votes rapports d'activité" *vérifie tes spams*

Rapport d'activités National [ICI](#)

Nous comptons sur tes votes !

Cave à articles

Un article sur la protection des enfants ici : <https://www.unsa-education.com/article/protection-des-enfants-le-gouvernement-doit-agir/>

- Un article sur la protection des enfants : <https://www.unsa-education.com/article/protection-des-enfants-le-gouvernement-doit-agir/>

Pour vous accompagner au quotidien et tout au long de l'année : des militants, des élus et des représentants dans toutes les instances académiques de dialogue social. Renseignements, aide, soutien, conseil défense : **le SE-UNSA vous accompagne au quotidien !**

Le trombinoscope du Second degré, à [découvrir ici](#)